

TRAIT-D'UNION — Janvier 2009

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE



Benoit SIMONNIN
Maire de Saint-Denis-
sur-Loire

Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

C'est un éditorial un peu long dans un « Trait-d'Union » un peu court que nous vous proposons en ce début d'année.

Permettez-moi de m'en expliquer : Je suis bien sûr très pressé de vous présenter en mon nom personnel et au nom de tous les adjoints et conseillers municipaux nos vœux les plus sincères. Nous souhaitons partager avec vous une année 2009 pleine de dynamisme, d'enthousiasme et de sérénité, animés que nous sommes par les engagements que nous avons pris auprès de vous en mars dernier.

Nous vous souhaitons à vous, dionysiennes et dionysiens, ainsi qu'à tous vos proches, une année pleine de bonheur, de santé et de réalisation de vos projets.

Cette nouvelle année verra se concrétiser les premiers projets décidés par la nouvelle équipe municipale. Les premiers mois de ce mandat ont en effet été principalement consacrés à la découverte du « métier » pour une majorité de l'équipe, du suivi des dossiers en cours initiés par le conseil précédent et à la mise en place d'une nouvelle organisation du secrétariat liée au départ en retraite de Nelly Gandon.

Je tenais à ce sujet à vous présenter nos excuses pour les nombreuses périodes de fermetures du secrétariat de Mairie que vous avez subies au cours des deux derniers mois. L'absence d'une secrétaire, surtout lorsqu'elle est seule, provoque une désorganisation des services qu'un Maire, « en cours de formation », doit savoir assumer. J'ai ainsi fait le choix de me consacrer à la gestion des affaires courantes et des urgences au détriment, par exemple, d'une cérémonie de vœux que j'espère avoir le loisir de préparer dans de meilleures conditions l'année prochaine.

Je tenais, dans cette période difficile, à remercier très chaleureusement Nelly Gandon (voir encadré) et mes quatre adjoints.

Martine, Claudine, Sophie et Patrick, mes adjoints : Je tenais à les remercier de leur compétence, de leur aide et de leur disponibilité. Ils sont des soutiens sans faille de tous les instants et les missions qui leur ont été confiées depuis notre élection sont toutes menées, dans le cadre des travaux des commissions dont ils ont la responsabilité, avec diligence et efficacité. Des résultats concrets de leurs actions sont attendus dès le début de cette nouvelle année. A mes côtés, ils sont également très actifs dans la représentation de Saint-Denis-sur-Loire dans toutes les instances d'Agglopolys, la Communauté d'Agglomération du Blésois dans laquelle notre Commune trouve pleinement sa place.

Je ne puis enfin dissocier de ces remerciements, l'ensemble des autres conseillers municipaux, très actifs au sein des différentes commissions communales.

Pour en terminer avec les remerciements, permettez-moi d'associer tous nos employés communaux. Je connaissais comme dionysien, « consommateur » de certains leurs services, la qualité du travail qu'elles et ils réalisaient. En tant qu'employeur, aujourd'hui, je les remercie de leur compétence, de leur disponibilité et de la qualité des rapports qu'ils entretiennent entre eux, avec nous, élus, et surtout avec vous, dionysiens. Merci à eux et que cette année 2009 nous permettent de faire fructifier, pour notre bien être à tous, les bonnes relations que nous entretenons.

Le Trait-d'Union
des dionysiens
Janvier 2009

Bulletin n° 52



Dans ce numéro :

Éditorial.....	1
Merci Nelly.....	2
Infos Secrétariat	3
Divers et infos pratiques	3

Je poursuivrai cet éditorial en vous informant de l'avenir de notre communication. Cet engagement que nous avons pris de vous informer de nos projets, de nos actions et d'être à votre écoute est une de nos préoccupations quotidiennes. Nous pensons utiliser le « Trait-d'Union » comme vecteur essentiel de cette information. Nous travaillons sur un numéro « bilan » à paraître au mois de février et nous pérennisons cette formule d'un journal annuel que nous mettrons bien sûr à disposition des associations de la Commune et de tous les dionysiens qui souhaiteront s'y exprimer. Un « Trait-d'Union » mensuel viendra le compléter dans un format plus réduit, en y apportant des informations plus proches de l'actualité du moment. Tout article qui nous parviendra dans les temps pourra évidemment y trouver sa place.

Nous réfléchissons aussi à la conception d'un site Internet, incontournable, si nous souhaitons vivre dans notre siècle, celui des technologies nouvelles de l'information. La conception est une chose mais nous avons conscience que son contenu, son actualisation et son évolution au jour le jour en sont des autres, beaucoup plus exigeantes encore. C'est sur ces derniers aspects qu'il nous faut encore travailler notre projet.

Nous continuerons bien sûr à vous rencontrer lors de vos passages au secrétariat de la Mairie et aux permanences des adjoints (lundi de 17h30 à 18h30 et samedi de 9h00 à 10h00).

Notre présence « sur le terrain » sera aussi et toujours, bien sûr, une occasion de faire connaissance, de nous rencontrer et d'échanger.

Je conclurai enfin ce premier éditorial de l'année en vous souhaitant à nouveau une excellente année 2009. Tous les élus du Conseil Municipal et tous les employés communaux se joignent à moi pour souhaiter que nos rapports continuent à se développer dans un esprit de convivialité, de sincérité et d'efficacité.

Au revoir et merci, Nelly

Après 16 années passées dans notre Commune comme secrétaire de mairie, Nelly Gandon a fort bien mérité de faire valoir ses droits à la retraite début décembre. Enfin, le pensions-nous !

L'absence de Françoise Oury, sa remplaçante, a quelque peu contrarié ses projets. Vous avez sans doute vu la 406 verte garée devant la Mairie même après le 3 décembre. Saint-Denis-sur-Loire a innové en mettant en place la « retraite au bureau » pour Nelly. Sa compétence, sa générosité dans le travail, sa personnalité attachante nous ont été très utiles tout au long de ces 16 années et encore indispensables pendant ces derniers mois de l'année 2008. Bernard Villeneuve, mon prédécesseur, a très bien su lui rendre l'hommage qu'elle méritait lors d'une cérémonie où elle avait souhaité convier tous les conseillers, adjoints et maires qu'elle a connus à Saint-Denis-sur-Loire.

Nelly, nous vous souhaitons une bonne retraite à Cour-sur-Loire et de bons et beaux voyages loin de notre chère Loire, mais vous savez bien, que pendant quelques temps encore, vos lumières nous éclaireront sur quelques dossiers.

Nelly GANDON et « ses » deux Maires



Vous avez lu difficilement les pages de ce journal ?
N'hésitez pas à nous le dire.
Nous vous proposons une édition en gros caractères.

Merci de bien vouloir en faire la demande auprès des Secrétaires de Mairie.

Bienvenue, Odile

Odile Pichot-Duclos nous arrive de Lorraine pour occuper le poste de secrétaire, à mi-temps, aux côtés de Françoise Oury. Son expérience et son sens du travail bien fait ont déjà été mis à contribution depuis le 2 janvier 2009, date de son arrivée parmi nous. Je vous demande bien sûr de lui réserver le meilleur accueil lors de vos passages en Mairie.

Maintenant que l'équipe du secrétariat est au complet et opérationnelle, nous avons défini de nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie au public avec comme double objectif de vous satisfaire pleinement et de permettre aux secrétaires de travailler sereinement et efficacement.



SECRETARIAT DE MAIRIE : NOUVEAUX HORAIRES

A compter du 1^{er} février 2009, les horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie seront les suivants :

Nouveaux horaires :

- Lundi.....De 16h30 à 18h30
- Mercredi.....De 16h30 à 19h00
- Jeudi.....De 09h00 à 12h00
- Vendredi.....De 16h30 à 18h30
- Samedi.....De 09h00 à 11h30

Afin de satisfaire le plus grand nombre, nous avons souhaité proposer une ouverture supplémentaire dans la semaine.

Cependant, certaines permanences seront susceptibles d'être annulées en cas d'indisponibilité des secrétaires.

Le cas échéant, vous en serez informés par voie d'affichage devant la Mairie et par la NR, lorsque les délais le permettront.

TRAIT-D'UNION – Février 2009 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE



Dionysiennes, dionysiens, dirigeants d'association... Si vous souhaitez vous exprimer dans le prochain Trait-d'Union (parution fin février), vos articles, photos, documents, reportages, bilans 2008... doivent nous parvenir en Mairie au plus tard le 10 février 2009. Attention, il ne sera pas fait de rappel ! Nous vous remercions par avance de participer au dynamisme de la communication dans notre Commune.

Coordonnées de la Mairie :

19 rue de la Loire
41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

02 54 78 68 66

Fax 02 54 74 40 12

mairie-stdenissurloire@wanadoo.fr

Rappel : Permanences des Adjointes et du Maire

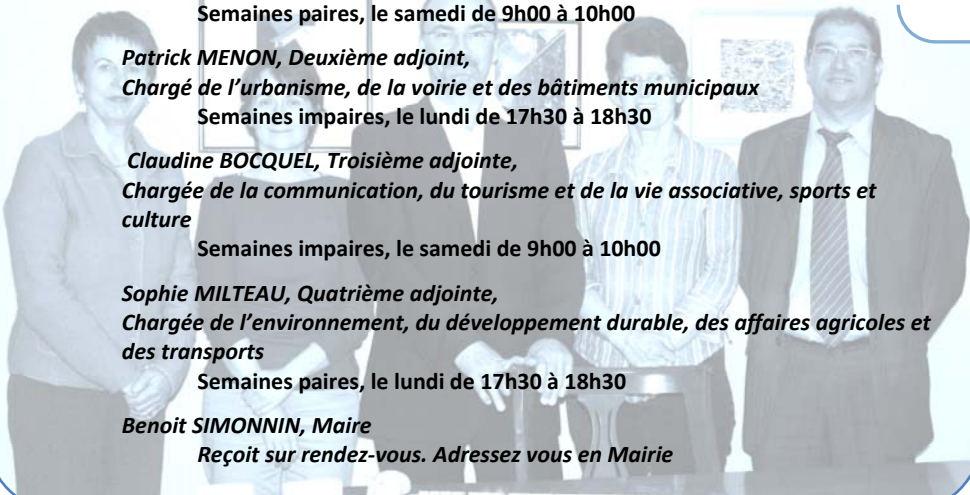
Martine CIRET, Première adjointe,
Chargée des affaires sociales et des affaires scolaires
Semaines paires, le samedi de 9h00 à 10h00

Patrick MENON, Deuxième adjoint,
Chargé de l'urbanisme, de la voirie et des bâtiments municipaux
Semaines impaires, le lundi de 17h30 à 18h30

Claudine BOCQUEL, Troisième adjointe,
Chargée de la communication, du tourisme et de la vie associative, sports et culture
Semaines impaires, le samedi de 9h00 à 10h00

Sophie MILTEAU, Quatrième adjointe,
Chargée de l'environnement, du développement durable, des affaires agricoles et des transports
Semaines paires, le lundi de 17h30 à 18h30

Benoît SIMONNIN, Maire
Reçoit sur rendez-vous. Adressez vous en Mairie





« HARMONIES PROFONDES »

COR des ALPES et GRANDES ORGUES

De CHARLES CONORD

Commande par courriel : mamitoune93@yahoo.fr

Editions Fertile Plaine – Prix de vente 22€ (port compris)



Nous avons le plaisir de vous annoncer la sortie du disque de Charles Conord, notre concitoyen de Macé. Toutes nos félicitations pour sa persévérance et son immense talent de musicien. Vous pouvez commander ce CD par Internet. Il est aussi disponible à la librairie-papèterie de l'Hermitage de La Chaussée Saint-Victor.



A noter sur vos agendas :
Les Amis de la Musique, l'école de musique intercommunale, organise en l'Église de Saint-Denis-sur-Loire son concert de Printemps le
samedi 28 mars 2009 à 20h30



Dates des prochains passages de l'EIE (Espace Info Énergie) mobile à Saint-Denis-sur-Loire :

- le 6 février de 14h00 à 17h00
- le 6 mai de 14h00 à 17h00

Le véhicule sera stationné place Eugène Leroux (Parking de la Maison des Associations)

N° de téléphone pour les rendez-vous : 02 54 90 35 52



Marie-Hélène MILLET, Conseillère Générale du Canton Blois 1 dont dépend Saint-Denis sur-Loire tiendra une permanence publique en Mairie le :

Jedi 19 février 2009 de 18h00 à 19h30.